

Fukushima & radioactivité - Du Japon à la France : « Retour à la normale » ? Vivre en milieu contaminé, Non merci !

lundi 15 mars 2021, par [NPA \(commission écologie\)](#) (Date de rédaction antérieure : 11 mars 2021).

A Fukushima, le gouvernement japonais tente de faire croire à un « retour à la normale ». L'objectif est de faire accepter la situation, d'individualiser la responsabilité, et que la population devienne ainsi co-gestionnaire du risque de contamination.

Sommaire

- [Le seuil de radioactivité, une](#)
- [La France en pointe dans \(...\)](#)



La centrale de Tchernobyl. Crédit Photo. Wikimedia commons

Dix ans après le début des retombées radioactives liées à la catastrophe de Fukushima, le gouvernement japonais tente de faire croire à un « retour à la normale ». Avant la décision de report des JO, la flamme olympique devait parader durant trois jours dans la province de Fukushima. Les autorités ont rouvert la quasi-totalité de la zone impactée, en toute « transparence » : les informations sur le taux de radioactivité sont affichées en temps réel sur des panneaux lumineux le long des routes, les enfants portent des dosimètres autour du cou pour aller à l'école, chacun est libre de voyager dans la zone, de se réinstaller ou pas sur le territoire, d'y cultiver la terre et d'y acheter des denrées alimentaires, grâce à « sa » gestion de la mesure de la radioactivité. L'objectif est de faire accepter la situation, d'individualiser la responsabilité, et que la population devienne ainsi co-gestionnaire du risque de contamination.

Le seuil de radioactivité, une norme très politique

Les autorités ont réhaussé le seuil à vingt millisieverts (mSv) par an pour la phase post-urgence (auparavant un mSv par an), applicable y compris aux enfants, aux femmes enceintes et aux malades. Ce seuil est la dose maximale autorisée pour les travailleurEs du nucléaire. Une incitation au retour pour ceux et celles qui ne veulent pas revenir, la suppression de toute indemnisation pesant évidemment sur les « choix » des réfugiéEs.

Le coût faramineux d'un accident nucléaire ne pouvant être supporté par un exploitant, les États le transfèrent aux victimes, qui devront « apprendre à vivre en zone contaminée », compte tenu de l'impossibilité d'effectuer une décontamination complète après un accident.

La France en pointe dans la perspective de la vie en milieu contaminé

En cas d'accident nucléaire en Europe, la population serait soumise aux mêmes règles. En effet les recommandations de la CIPR (Commission internationale de protection radiologique) ont été intégrées au droit européen en 2013, par la directive 2013-59-Euratom, et transposées dans le code de la santé publique français, par le décret du 4 juin 2018.

Déjà dans les années 1990, le lobby nucléaire français avait été très impliqué dans le programme Ethos en Biélorussie, expérimenté sur les populations vivant en territoire contaminé par Tchernobyl, dont l'objectif était identique. C'est ce même lobby, très influent, qui a pesé sur la modification de la norme réglementaire au niveau international après la catastrophe de Fukushima.

Avec ses 58 réacteurs vieillissants, la France est malheureusement bien placée pour devoir gérer les conséquences d'un accident. L'Autorité de sûreté nucléaire édite d'ores et déjà des petits fascicules illustrés, intitulés « Guide pratique pour les habitants d'un territoire contaminé par un accident nucléaire ». Vides de réelles informations, ils contribuent à préparer les populations à la catastrophe à venir.

Commission nationale écologie du NPA

P.-S.

- Hebdo L'Anticapitaliste - 559 (11/03/2021). Publié le Mercredi 10 mars 2021 à 09h14 : <https://lanticapitaliste.org/arguments/ecologie/un-retour-la-normale-vivre-en-milieu-contamine-non-merci>